

Formation marchandises dangereuses IATA 7.1 expéditeur, emballleur, préparation des envois (ex-cat. 1 et 2) – Initiale

4 jours 25 heures

Programme de formation

Public visé

Fonction IATA 7.1 – ex-catégories 1 et 2. Formation par compétences, validité 24 mois.

- Emballeurs et préparateurs d'envois
- Expéditeurs, fabricants et exportateurs
- Agents de fret, groupeurs et transitaires qui préparent les envois
- Personnel d'un exploitant agissant comme expéditeur

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit.

Objectifs pédagogiques

- Identifier et classer les marchandises dangereuses, y compris les marchandises interdites et cachées.
- Choisir un emballage conforme et respecter les limitations de quantité.
- Marquer et étiqueter les colis.
- Établir la déclaration d'expéditeur et renseigner la lettre de transport aérien.
- Appliquer les divergences des États et des exploitants.
- Connaître les responsabilités légales de l'expéditeur et les procédures d'urgence.

Description / Contenu

- Responsabilités juridiques des principales parties prenantes
- Comprendre et appliquer les sections pertinentes de la classification actuelle de la DGR de l'IATA et identification des marchandises dangereuses
- Documents de transport requis : Déclaration de marchandises dangereuses (DGD), lettre de transport aérien
- Implications de sécurité des types d'emballages et des limites de quantité nette
- Communication de bout en bout des dangers et des exigences de manipulation à l'aide de marques et d'étiquettes correctes
- Exigences en matière d'emballage, de marquage et d'étiquetage : Spécifications de l'ONU, quantités limitées et autres emballages
- Rendre compte aux autorités compétentes au besoin

Modalités pédagogiques

- Exercices de classe, expédition pratique et exercices de documentation
- Études de cas
- Évaluation finale (théorique/pratique)



Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Validation de la formation après réussite au test final : 80% de bonnes réponses

Si résultat entre 60 et 80% possibilité de passer un deuxième test

Si résultat inférieur à 60% Echec - Nouvelle formation initiale exigée

Validité : 24 mois. Le recyclage se fait avant la fin de cette période. S'il est suivi dans les 3 derniers mois de validité, la nouvelle validité de 24 mois part de l'échéance précédente.

Formation et évaluation fondées sur les compétences (CBTA), conformément à la section 1.5 de la réglementation IATA et à l'édition en vigueur du DGR.

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Notre formatrice Eva. Elle est certifiée pour dispenser les cours IATA relatifs aux marchandises dangereuses pour toutes les fonctions (7.1 à 7.10).

Depuis plus de 7 ans , elle collabore également avec des bureaux d'études internationaux spécialisé dans la réglementation des marchandises dangereuses. Elle y assure des missions d'audit, de conseil, d'élaboration de documents de transport(dont DGD) et d'inspection d'envois, pour des clients variés : entreprises, autorités nationales, ministère des Transports, OTAN et protection civile.

Trilingue (français, anglais, hongrois) et dotée d'une forte capacité pédagogique, Eva incarne une approche exigeante mais accessible des formations DGR.

09/10/2026